

Procès verbal de  
**l'assemblée de département d'histoire**  
**mardi 7 novembre 2023, de 15h à 17h**  
**Salle de conseil Lettres**

**Enseignants**

**Présents** : Sophie Baby (visio), Arnaud Fossier, François Jarrige, Etienne Kogan (visio), Perrine Kossman (visio), Sabine Lefebvre, Jérôme Loiseau, Hervé Mazurel (visio), Laurence Mercuri, Hervé Mouillebouche, Baptiste Rameau (visio), Léo Rosell, Odile Roynette, Christian Stein.

**Excusés** : Martine Clouzot, Jean Vigreux, Alain Rauwel (procuration F. Jarrige), Philippe Poirrier (procuration J. Loiseau), Philippe Salvadori

**Étudiants**

**Présents** : Lyssandre Baron, Victor Daveziez, Léa Drezet, Honorine Dubief, Andreas Evrard-Ott, Enzo Giroix, Marie Hérard, Romaric Jouandon, Hugo Lallement, Axel Lefebvre, Hélène Rousseaux, Dorian Sonival, Quentin Tagaux, Léa Valfort

**Excusés** : Benoit Federico, Charlotte Pinto (procuration).

**Invités**

Estelle Lion (secrétaire histoire), Corentin Billoir (directeur adjoint sortant).

Secrétaire de séance : Arnaud Fossier

Le directeur explique la présence exceptionnelle de **Mme Lion** qui peut assister à l'assemblée générale selon les termes du règlement intérieur, et parce que cette réunion se tient en journée (l'inconvénient de cet horaire est que certains collègues ont cours pendant ce temps).

Puis il accueille et félicite **les nouveaux étudiants élus**.

**Le PV de l'assemblée de département du 30 mai 2023** est approuvé.

H. Mouillebouche se déclare volontaire pour prolonger son mandat de **directeur** une troisième année. La direction est donc renouvelée à l'unanimité (moins 1 voix) et le directeur élu est félicité.

**Le directeur-adjoint enseignant**, François Jarrige, souhaite en revanche arrêter ses fonctions car la responsabilité du Master Archives s'avère assez lourde. Sophie Baby se propose pour lui succéder. Elle désire assumer cette charge pour l'année civile 2024 et elle est élue à l'unanimité.

Succède à Corentin Billoir, comme **directeur-adjoint étudiant**, **Lyssandre Baron**, élu au premier tour à la majorité absolue des voix exprimées (5 personnes n'ont pas pris part au vote, 1 bulletin nul, 3 bulletins blancs, 5 voix pour Quentin Tagaux, et 12 voix pour Lyssandre Baron). Le nouveau directeur-adjoint étudiant propose aussitôt de créer un groupe Whatsapp pour faire circuler les infos auprès des étudiants d'histoire.

**La rentrée en L1** s'est mieux passée que l'an dernier. On compte toutefois un peu moins d'étudiants (200 cette année, contre 220 l'an passé). Cette situation est en partie le résultat des tendances démographiques, mais peut-être aussi de la concurrence de la nouvelle « Licence humanité » parcours « Enjeux du monde contemporain » proposée à Dijon par le CUCDB.

Une solution pour remédier à cette petite baisse d'effectif est de toujours plus soigner notre image, donc notre communication, en particulier lors des JPO.

**En L2**, on compte une centaine d'étudiants, c'est-à-dire un peu moins que l'an dernier. **En L3 AMC** : Lyssandre Baron fait part de la satisfaction générale des étudiants.

**En L3 classique**, les effectifs inhabituellement importants posent un certain nombre de problèmes, qui ont été réglés au S5 par des dédoublements ponctuels de TD (1 à 12 h de TD supplémentaires, sur demande des enseignants). Cette solution sera à nouveau proposée au S6.

Par ailleurs, les demandes d'étudiants sont bien relayées par le groupe des délégués. Parmi ces demandes : **une réunion d'information des L3 sur les Master**, si possible dès le mois de janvier 2024.

Les **offres de formation dans le cursus intégré**. Notre passage en L3 à 1h30 CM et 1h30 TD pose des problèmes à nos partenaires (Géo et cursus). Une réunion avec S. Marchenoir et D. El Kenz a permis de décider que les cursus intégrés seraient évalués en CT sur une seule UE fondamentale, et en CC pour chaque autre période historique.

**Les géographes**, eux, voudraient que leurs étudiants de L3 suivent une UE en CM et en TD, et une autre uniquement en CM ou en TD, ce qui paraît assez peu satisfaisant. Christian Stein propose plutôt : 1 UE complète et 1 enseignement de spécialité. On peut aussi songer à des formules d'évaluation adaptées (un examen de 2h ? un sujet plus léger ? i.e autre qu'un commentaire ou une dissertation).

Perrine Kossmann nous informera de ce qui aura finalement été décidé en accord avec les géographes.

NB : dans la **nouvelle offre de formation**, les UEO ont été réduites à 1h30 ; quant aux heures de la 2<sup>ème</sup> langue, elles ne seront plus portées par la géographie et l'histoire de l'art, si bien que l'histoire les intégrera à sa maquette pour l'UFR.

Odile Roynette fait ensuite le bilan de la rentrée des **Master Recherche**.

M1 (2022-2023) : 23 admis sur 30 inscrits ; M2 : 14 admis sur 24 (9 défaillants, 1 sans résultat).

M1 (2023-2024) : 29 inscrits. Ce qui signifie que *Monmaster* n'a pas d'impact, en tout cas à l'intérieur de notre université. Néanmoins, quelques étudiants extérieurs ont pu intégrer notre Master via *Monmaster*).

M2 : 26 étudiants inscrits (dont un certain nombre qui recommencent leur M2, parfois pour la 3<sup>e</sup> fois).

L'un des projets de l'année : inviter un responsable des ADCO à présenter les archives aux étudiants.

Remarque des étudiants à propos des **les tirages au sort** (une question récurrente sur laquelle nous reviendrons lors du prochain conseil de département, car tous les collègues n'y sont pas favorables)

Les résultats de ces tirages au sort sont transmis beaucoup trop tard dans le semestre, ce qui contraint les étudiants à faire leurs travaux en un nombre très limité de semaines (5 ou 6 au lieu de 10-11).

Le **Master Archives**, dont F. Jarrige tient à saluer la gestion passée à la fois « discrète et efficace », est très fécond professionnellement (beaucoup de débouchés pour les étudiants qui en sortent).

Mais c'est un Master précaire sur le plan financier, d'autant qu'à coût constant, un nouveau Master va ouvrir. Concrètement, cela signifie que l'on peut faire venir moins d'invités extérieurs à Dijon, ou alors qu'il faut se résoudre à proposer une formation en visio, ce qui ne paraît pas satisfaisant et offre une fausse solution.

Une manière de mieux fonctionner serait de passer **en alternance**, afin que les Master soient mieux dotés financièrement, ou de réussir à faire venir davantage d'étudiants en Sefca, certains master de l'UB rapportent de 10 000 à 20 000 euros à leur département, les master pro pourraient ainsi financer les projets de l'ensemble du département si l'alternance était possible, mais elle est rendue difficile du fait de la mutualisation des cours qui nous est imposée par les contraintes budgétaires.

Un enjeu en tout cas est d'assurer **une meilleure communication**, donc d'améliorer les sites Internet des Master (Archives et Recherche), comme le font d'autres départements voisins. L'université dispose d'un service de communication numérique prêt à livrer des plateformes opérationnelles, mais qui nécessitent des compétences et du travail pour les alimenter. Ces plateformes pourraient accueillir les travaux des étudiants, leurs podcasts, les infos sur les enseignants et les formations, etc. Mais pour faire cela (dès maintenant, car c'est un travail de longue haleine), il faudrait trouver quelqu'un (un étudiant vacataire ?) qui s'en charge et qui ensuite alimente ce site, car F. Jarrige dit en avoir assez du « travail bénévole qui s'ajoute au travail bénévole ».

O. Roynette propose de faire un portail pour l'ensemble des Master Histoire.

Le **Master Histoire publique** est présenté par Jérôme Loiseau qui constate que les institutions publiques (Conseil régional, Musée des Beaux-Arts, Musées nationaux, ADCO, etc.) sont plus réactives et répondent positivement, tandis qu'il est difficile de trouver des institutions privées (sociétés de production en particulier) acceptant les demandes de stage. La maquette elle-même a été mise en place l'an dernier, et actuellement 4 étudiants de M1 ont accepté d'expérimenter ces nouvelles modalités ; ils fabriquent quatre capsules vidéo de 1'30 environ, qui seront ensuite déposées en info'com.

**Le point financier** porte principalement sur l'usage que nous pourrions faire des 2000 € restants du département. Tout le monde accepte l'achat d'un ordinateur pour notre nouvelle collègue Laurence Mercuri, ainsi que l'achat d'un « mégaphone », dont H. Mouillebouche assure qu'il sera utile en cas d'extinction de voix. Restent 500 €, dont S. Baby pense qu'ils pourraient servir à l'achat de livres, mais aussi de clés de bureaux pour les vacataires ou ATER. S. Lefebvre évoque quant à elle la possibilité de les utiliser pour les frais de déplacement de membres de jurys de thèse (tant du côté d'Artheis que du côté du LIR3S).

**Le règlement intérieur** actuel est obsolète (il date de 1997, même si C. Stein et S. Lefebvre se rappellent que certaines questions ont déjà été discutées lors de précédentes), il faut donc le modifier sur plusieurs points : les membres de droit du conseil (par exemple les enseignants à 80%) ; la désignation des responsables pédagogiques en assemblée restreinte ; et surtout le rôle exact du « conseil de perfectionnement ». H. Mouillebouche estime qu'il est déjà endossé par le conseil de département. C. Stein doute de son utilité. O. Roynette en défend l'utilité au moins dans le cadre du Master (il permet de faire émerger des problèmes liés aux formations, les difficultés des jurys, le fonctionnement des plateformes, avoir le retour des étudiants, etc.)

Enfin, **les élections au Conseil d'UFR** sont évoquées rapidement, car elles constituent un enjeu particulièrement important, étant donné qu'il ne devrait pas y avoir cette année, contrairement au passé, de liste commune.